

NOTICE D'INFORMATION

A l'attention des personnels qui n'ont jamais enseigné au sein
de l'Education Nationale
Lauréats de concours et délégués auxiliaires

La consultation et la saisie des vœux en vue de participer au MOUVEMENT 2022 des maîtres de l'enseignement privé, seront possibles en se connectant au serveur académique du Rectorat de Poitiers du **Mardi 13 juin 2023 au Jeudi 15 juin 2023**.

Cependant, les écrans de cette application n'ont pas été mis à jour pour la saisie des vœux des lauréats de concours et des candidats délégués auxiliaires qui n'ont jamais travaillé au sein de l'Education Nationale et n'ont donc pas de NUMEN (numéro de l'éducation nationale).

En complément du manuel à l'attention des utilisateurs qu'il convient de consulter avant votre connexion, et afin de faciliter la saisie de votre candidature, voici quelques éléments de saisie à votre attention :

A la question : êtes-vous personnel de l'enseignement privé de l'académie de Poitiers ? Répondre NON

NUMEN à saisir (fictif) : **13P1234567ABC** ➤ Les candidats doivent impérativement saisir ce NUMEN fictif

Grade : choisissez un grade : ECR CERTIFIE - ECR PLP - ECR PEPS - ECR AGREGE – ECR MAITRE AUX.
Qualité du contrat : contrat provisoire

Académie d'affectation actuelle : (afin que le rectorat de Poitiers puisse reconnaître les candidatures des personnels n'ayant jamais enseigné, veuillez saisir par défaut "WALLIS ET FUTUNA" SVP

Ancienneté dans l'Education Nationale (cette ancienneté ne peut pas être à 0) : saisir a minima au moins 1 jour
SVP : les informations concernant votre dossier personnel vous seront bien demandées, le cas ultérieurement, la mention d'une durée est obligatoire

Priorité d'affectation : lauréat de concours externe (en cours de validation) ou lauréat de concours interne (en cours de validation)